

néralement inconnues. Ces considérations ont engagé M. l'abbé Navez à traiter de nouveau un objet si intéressant pour le peuple chrétien en général & la nation Belgique en particulier, à développer avec plus d'étendue & de force les témoignages déjà connus, & à les renforcer par ceux que le tems y a ajoutés.

Rien de plus judicieux que la division de l'ouvrage; elle remplit de la maniere la plus adéquate le but de l'auteur, en même tems qu'elle va au-devant de toutes les difficultés, qu'une critique inquiete & vétilleuse peut faire naître.

„ 1°. Ce fait miraculeux est possible & ne ren-
 „ ferme ni absurdité, ni contradiction. 2°. Il
 „ est annoncé, non par un seul témoin, mais
 „ par plusieurs, qui sont ou contemporains ou
 „ oculaires. 3°. Ces témoins sont éclairés, in-
 „ génus & présumés vrais. 4°. Ce fait est lié
 „ avec d'autres faits, qui ne doivent leur nais-
 „ sance qu'à lui. 5°. Il n'est contredit par au-
 „ cun contemporain, témoin oculaire, & il y a
 „ unanimité de suffrages entre ceux qui l'ont

que M. de N. croit avoir été le premier qui nous ait transmis l'histoire de ces hosties. Il en est de contemporains, sans parler des pieces authentiques & juridiques qui répondent à l'époque même de l'événement. M. de N. remarque encore que l'abbé Fleury, ayant demandé à un chanoine de Ste. Gudule des renseignemens sur ce fait, ne les a pas trouvés assez satisfaisans pour en parler dans son *Histoire Ecclésiastique*. Mais ce chanoine étoit le sieur Ernest Ruthdans, fameux janséniste, bien plus occupé des intérêts de la petite église, que des objets de la dévotion du peuple Belgique. On fait comment les gens de cette secte traitent ces sortes d'objets. Les miracles de Paris & d'autres initiés au Parti, sont pour eux des affaires tout autrement importantes, que ceux qui tiennent aux dogmes & aux mystères des chrétiens.